

portant nomination et promotion dans
l'Ordre National du Dahomey
A l'occasion de la Visite Officielle
au VATICAN de M. Le Président de la
République du Dahomey
du 25 au 27 Septembre 1962

Le Président de la République ;
Grand Maître de l'Ordre National ;

- VU la Loi n° 60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;
- VU la Loi n° 60-26/PR du 21 Juillet 1960 portant Création de l'Ordre National du Dahomey et la Loi modificative subséquente n° 62-14/PR du 26 Février 1962 ;
- VU le Décret n° 61-202/PR du 21 Juillet 1961 portant nomination du Président et des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
- SUR la proposition du Ministre des Affaires Etrangères et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
- Le Conseil des Ministres entendu ;

DECRETE :

Article 1er - Sont nommés et promus dans l'Ordre National du Dahomey, à titre étranger, pour prendre rang du 25 Septembre 1962

a) A la dignité de Grand Croix

- Son Eminence le Cardinal Amleto Giovanni CICOGNANI
Cardinal Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté
- Son Excellence Monseigneur Antonio SAMORE
Secrétaire pour les Affaires Ecclésiastiques Extraordinaires
- Son Excellence Monseigneur Angelo DELL'ACQUA
Substitut de la Secrétaierie d'Etat de Sa Sainteté
- Son Excellence Monseigneur Federico CALLORI DI VIGNALE
Majordome de Sa Sainteté
- Son Excellence Monseigneur Mario NASALLI ROCCA DI CORNELIANO
Maître de Chambre de Sa Sainteté
- Son Excellence Monseigneur Beniamino NARDONE
Secrétaire de la Sacrée Congrégation Cérémoniale

b) A la dignité de Grand Officier

- Monseigneur Ernesto CAMAGNI
Chancelier des Brefs Apostoliques
- Monseigneur Agostino CASAROLI
Sous Secrétaire des Affaires Ecclésiastiques Extraordinaires
- Monseigneur Iginio CARDINALE
Chef du Protocole

- Monseigneur Loris CAPOVILLA
Camérier Secret Participant
- Monseigneur Oddone TACOLI
Camérier Secret Participant
- Monseigneur Luigi DEL GALLO ROCCAGIOVINE
Camérier Secret Participant
- Monseigneur Luigi BARBARITO
Auditeur de Nonciature de Deuxième classe
Officier de la 1ère Section de la Secrétairerie
- Monseigneur Mario Pio GASPARI
Auditeur de Nonciature de première classe
Officier de la 1ère Section de la Secrétairerie
- Don Alberto ZANOTTI
Officier de la première section de la Secrétairerie
d'Etat de Sa Sainteté
- Monseigneur Igino QUADRAROLI
Officier de la seconde section de la Secrétairerie
d'Etat de Sa Sainteté
- Monseigneur Guillaume CAREW
Auditeur de Nonciature de deuxième classe
Officier de la seconde section de la Secrétairerie d'Etat
- Monsieur l'Abbé Paul POUPARD
Officier de la deuxième de la Secrétairerie d'Etat
de Sa Sainteté
- Monseigneur Ferruccio REPANAI
Minutant de la Section des Brefs Apostoliques
à la Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté
- Son Excellence Monsieur Louis LE GROS
Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire
de la République du Sénégal près le Saint-Siège

d) - Au Grade d'Officier

- Monsieur Henri-René DODDS
Premier Secrétaire de la Légation du Sénégal
près le Saint-Siège

e) - Au Grade de Chevalier

- Dr. Remo CADEMARTORI
Banquier
- M. Jean CEREZ
Sous-Préfet, Directeur du Cabinet du Préfet
des Alpes-Maritimes

Article 2 - Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel
de la République du Dahomey -.

Ampliations :

Présidence	2
Grande Chancellerie	21
J.O.R.D.	1
Radio	1
Ministères	10
Intéressés	21


H. MAGA